

Agrippa d'Aubigné, Marguerite de Valois et le *Divorce satyrique*

(paru dans *Albineana*, 7, 1997)

On peut considérer à juste titre que le pamphlet intitulé le *Divorce satyrique* est à la base de la « légende noire » d'une des plus grandes princesses de la Renaissance : Marguerite de Valois¹. On peut aussi considérer — c'est ce qu'ont fait nombre d'historiens et de critiques littéraires depuis deux cents ans — que derrière ce libelle anonyme d'une redoutable efficacité se cache un homme qui détestait cordialement la reine : Agrippa d'Aubigné. Or cette hypothèse, largement acceptée jusque dans les années cinquante du XX^e siècle, est aujourd'hui non pas ouvertement contestée par les « ami-e-s d'Agrippa », mais pudiquement passée sous silence.

Spécialiste de Marguerite de Valois, et non de l'auteur des *Tragiques*, je voudrais tenter dans cet article de faire le point sur ce sujet, d'autant que le renouvellement des études sur la dernière reine de Navarre ne peut que le relancer avec vigueur, et que chacun et chacune prend ici position en fonction d'études ou de commentaires qui auront bientôt tous plus de cinquante ans. L'étude croisée des écrits de Marguerite et d'Agrippa, et notamment des passages où s'évoque, se travestit, voire s'occulte leur relation, ne permet certes pas d'apporter sur cette énigme une réponse définitive, mais elle apporte néanmoins des lumières nécessaires à son élucidation. Mon souci, ce faisant, n'est que de relancer des recherches qui ne manquent d'intérêt ni pour la connaissance des deux écrivains ni pour l'histoire de la littérature politique de la Renaissance.

De l'estime à l'hostilité : histoire d'une relation

Agrippa d'Aubigné et Marguerite de Valois se sont rencontrés à la cour de France, vraisemblablement au cours de l'année 1573, lorsque le jeune rescapé du siège d'Orléans entra au service du roi de Navarre. *Rencontrés* est un bien grand mot : disons qu'il dut la voir de près, et qu'elle dut l'apercevoir. Jusqu'en 1575 en effet, il n'est guère dans l'intimité de son maître, et il ne fait pas non plus partie des poètes qui chantent la vie des grands ou leur prêtent la plume. En 1574, lorsque Marguerite se rapproche politiquement de son mari et de son frère d'Alençon en entrant dans la conspiration des Malcontents, d'Aubigné n'est encore qu'un lointain comparse. Les détails de la défense des princes lui échappent, et notamment le fait que c'est la reine qui écrivit le texte de la défense de Navarre, texte qu'il loue chaleureusement dans *l'Histoire universelle* — ce qu'il n'aurait certainement pas fait s'il avait su qui en était le véritable auteur². Puis les tensions

¹. Voir Eliane Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993.

². « Le roi de Navarre à son audition ne travailla point à la négative des choses alleguees, mais [...] se mit à justifier son désespoir par les maux qu'elle [Catherine] lui faisoit » (*Histoire universelle...*, Ed. A. Thierry, Genève, Droz, 1981-, vol. 4, p. 200). Le texte (*Mémoire justificatif pour Henri de Bourbon*), reproduit pour la première fois comme œuvre de la reine par Antoine Mongez (*Histoire*

grandissent entre les trois anciens alliés, notamment sous l'influence de Mme de Sauve, devenue simultanément, à l'initiative de Catherine, la maîtresse du roi de Navarre et celle du duc d'Alençon, rendant Marguerite inopérante comme ciment de leur alliance ; si bien que lorsque le Béarnais prépare son évvasion de la Cour, au tournant de l'année 1575-1576, en étroite relation avec d'Aubigné cette fois, les deux époux ne se parlent quasiment plus depuis des mois, comme elle le rappelle dans ses Mémoires.

C'est donc durant le premier séjour de Marguerite en Gascogne (automne 1578-hiver 1582) que les deux futurs mémorialistes ont eu l'occasion de se fréquenter, et vraisemblablement à partir de l'été 1579 seulement, lorsque Marguerite commença d'organiser à Nérac une véritable petite cour. D'Aubigné, reconnaissant visiblement les qualités de sa reine, lui fait alors une cour enthousiaste, dont témoigne une pièce en vers mesurés : « ... Mais un astre cler reluit à l'obscur, / *Soubs le lis la marguerite florist,* / Aux forests je voy le ciprez entier, / Et revivre l'œil de la science : / D'une, tout a, tient, reçoit et reprend / Tant de feu, d'humeur, de vigueur, d'honneur... »³ Ainsi séduit-il sa souveraine, qui le distingue tout particulièrement des poètes qu'elle attire alors autour d'elle et de ceux qu'elle apprécie depuis longtemps : son *Album* de poésies — cahier où elle fait recopier ses pièces préférées — contient en effet quatre-vingt textes de lui, soit plus de la moitié de l'ensemble⁴. Nul doute que Marguerite ne se fit pas imposer ce choix, et qu'elle eut plaisir à faire travailler quelqu'un qui avait du talent. Nul doute que d'Aubigné ne travailla pas là à contrecœur, et qu'il fut même reconnaissant à sa souveraine de l'avoir ainsi reconnu comme le meilleur d'entre tous. Mais de cette collaboration active, et de cette bonne entente, et de cette estime réciproque, ni l'un ni l'autre ne souffleront mot. En revanche, le mémorialiste affirmera — ce qui, pour être énigmatique, n'en est pas moins faux — qu'à son arrivée dans le Sud-Ouest, « la Royne le receut en grande familiarité, esperant de luy ce qu'elle n'i trouvoit pas. »⁵

Il évoquera par contre plus explicitement les suites houleuses de cette relation, en relatant tout d'abord un épisode fâcheux intervenu dans les mois qui suivirent la signature du traité de Fleix par les souverains de Navarre et le duc d'Alençon (novembre 1580), alors que toute la cour s'était installée dans le château des Foix-Candalle, où Marguerite tomba amoureuse du grand écuyer de son frère. Là se produit, semble-t-il, entre la reine et son poète, un acte irréparable, sans doute motivé par cette capacité qu'eut toujours d'Aubigné à jouer les censeurs et à se mêler de ce qui ne le regardait pas. « Ayant esté découverte à Cadillac en ses privautez avec Champ-vallon, [elle] avoit estimé qu'Aubigné avoit donné cet advertissement ». La reine lui aurait alors reproché « que la guerre l'avoit rendu barbare, ou au moins sauvage » (*Histoire universelle...*, vol. 6, p. 142-143). Quiconque connaît un peu la reine de Navarre s'attend dès lors à ce qu'elle

de la reine Marguerite de Valois, Paris, Ruault, 1777), est régulièrement publié à la suite des *Mémoires* de Marguerite depuis le début du XIX^e siècle.

³. *Œuvres complètes*, Ed. Réaume et Caussade, Paris, Lemerre, 1873-1892, vol. 3, p. 295, trois strophes.

⁴. Droz, Eugénie, "La reine Marguerite de Navarre et la vie littéraire à la cour de Nérac, 1579-1582", *Bulletin de la société des bibliophiles de Guyenne* 80 (juillet-déc. 1964) 77-120. L'*Album* est à la bibliothèque du protestantisme, cote 24627. Les pièces de d'Aubigné qui y figurent font pour la plupart partie du *Printemps*.

⁵. *Sa Vie à ses enfans*, Ed. Gilbert Schrenck, Paris, Nizet, 1986, p. 113.

demande le limogeage immédiat de l'indiscret et qu'elle coupe les ponts avec lui. C'est ainsi qu'elle avait agi, quelques mois auparavant, avec Du Pin, c'est ainsi qu'elle allait agir quelques mois plus tard avec Pibrac, et encore quelques années après avec Choisin — selon une attitude qu'elle devait un jour expliciter : « estimant me vanger assés de ceux qui m'offencent quand je les esloigne de mon service »⁶. Or selon le récit de l'historien, rien de tel n'intervint. Peu après lui avoir reproché d'être devenu « barbare », elle lui aurait demandé, avec forces flatteries, de prendre une initiative dangereuse, et cela dans le but de le déconsidérer — manœuvre qu'il aurait bien sûr habilement déjouée. Ce récit ne tient debout ni politiquement ni psychologiquement⁷, et nous avons toutes les raisons de croire que les bonnes relations de Marguerite et d'Agrippa s'arrêtèrent là tout net, par une demande de renvoi. C'est d'ailleurs ce que le texte « avoue » un peu plus loin, pour peu que l'on sache lire entre les lignes⁸.

A en croire d'Aubigné, pourtant, c'est un an plus tard que se consomme la rupture entre lui et sa souveraine, alors qu'elle séjourne avec son mari à Saint-Meixant, dans le Poitou, jusqu'où Catherine de Médicis s'est avancée : « elle qui depuis Libourne⁹ faisait tousjours de mauvais traicts à Aubigné, l'ayant soupçonné d'une *sfrisata* faite à Madame de Duras, ou au moins de l'avoir conseillée à Clermont-d'Amboise, fit joindre la Royne mere à sa demande, se jetta à genoux devant le Roy son mari, pour le prier que, pour l'amour d'elle il ne vist jamais Aubigné, ce qu'il luy promit » (*Sa Vie...*, p. 123). Cet affront, infligé à l'une des dames d'honneur préférées de Marguerite, est attesté avec beaucoup de précision par les frères Le Riche : dans la nuit du 27 mars 1582, Mme de Duras reçut une fiole pleine d'encre au visage, après qu'on eut éteint les flambeaux de ses valets. Les auteurs ne précisent toutefois ni qui en était l'auteur, ni même qui en fut

⁶. Lettre au président Séguier, *Revue rétrospective...*, p. 226-229. Elle devait se réconcilier avec Pibrac, celui-ci ayant profité des négociations relatives l'affront de 1583 pour rentrer en grâces. Cependant les deux lettres que nous possédons d'elle à son chancelier au moment où elle lui retira ses sceaux montrent de quel dédain elle était capable envers ceux qui l'avaient trompée.

⁷. La reine lui aurait demandé de convaincre le comte de Vimioso, connétable de Dom Antonio de Portugal (auquel Philippe II contestait militairement le droit de régner), de faire alliance avec les huguenots plutôt qu'avec son frère d'Alençon (*ibid.* p. 143-145)... On voit mal Marguerite s'adressant pour quoi que ce soit à d'Aubigné après ce qu'elle le soupçonnait d'avoir fait, et s'en être ouvertement plainte. On la voit encore plus mal prendre initiative favorisant les protestants et déservant son frère, dont le sort lui importait plus que tout. L'historien tentera plus loin d'accréditer ses dires par une invraisemblance encore plus grosse, en montrant Marguerite faisant — à lui ! — cette confidence à propos du duc d'Alençon : « Je tesmoigneraï seulement ce que me dit la Roine de Navarre à Libourne à deux pas de lui : "le voyez-vous là, et tout ce qu'il brouille en Flandres et en Portugal ? Je sçai bien son but ; c'est de ruiner ceux qui se mettront entre ses mains. » (*ibid.*, p. 251).

⁸. Dans la conclusion du chapitre, en effet, d'Aubigné évoque les décisions prises par le roi de Navarre à la fin des conférences, et décrit ainsi la reine : « [elle] ne faillit pas de faire une invective contre les froids serviteurs, conter qu'elle n'avoit rien oublié, pour esmouvoir ceux en qui il se fioit le plus à un bon service ». Apparemment, Marguerite parle à l'ensemble des serviteurs de son mari, les exhortant à bien le seconder dans la période qui s'ouvre. Mais ce passage est curieusement précédé d'une incidente sur les affaires de Portugal, et il est ainsi conclu : « Cela fut retenu comme il faloit d'un prince qui sçavoit autrement, et congnoissoit bien sa femme et son écuyer » (*Histoire universelle...*, vol. 6, p. 149). C'est bien de la demande de limogeage de ce dernier qu'il est question — qui ne fut pas accordée.

⁹. C'est-à-dire Cadillac. Les deux lieux sont distants de cinquante kilomètres, mais la Cour fit divers séjours à l'un et l'autre endroit durant ces mois-là.

accusé¹⁰. Mais nous savons par une lettre de Marguerite qu'elle ne soupçonnait nullement l'écuyer d'être derrière l'attentat — ce qui ne signifie pas qu'il en était innocent. En effet, c'est bien Clermont d'Amboise lui-même, et non le futur mémorialiste, qu'elle cherchait encore à faire punir quelques semaines plus tard¹¹. La description qu'il fait de la reine demandant à son époux de se débarrasser de lui ne peut donc se placer ici.

La translocation — dont nous verrons plus loin le sens probable — se drape alors d'un nouveau mensonge. Pour expliquer l'attitude de Marguerite (qui n'a pourtant pas besoin de l'être, puisque l'affront en est une suffisante et qu'en outre d'Aubigné s'est cru obligé de rappeler, en introduction de cette narration, qu'elle lui en voulait « depuis Libourne »), il affirme : « Elle avoit sur le cœur quelques bons mots, entre autres cestuici : la Mareschalle de Retz avoit donné à Entragues un cœur de Diamant ; la Royne en ostant Entragues à la Mareschalle avoit eu aussi le cœur de diamant pour en triompher, et comme Aubigné maintenoit la Mareschalle contre la Royne, elle replicqua trop souvent, Mais j'ai le cœur de diamant. Ouy, dit le bon compagnon, il n'y a que le sang des boucs qui y puisse graver. » (*Sa Vie...*, p. 123) L'histoire, une fois encore, ne tient pas debout¹², et son énonciation devant la reine est bien invraisemblable : le « bon mot » n'est que poudre aux yeux destiné à masquer les manquements à la vérité du récit.

Il est clair en tout cas que, dès cette époque, les ponts sont coupés entre la reine et son ancien poète, ce qui nous est confirmé par Marguerite elle-même. A l'automne 1583 en effet, peu après un affront beaucoup plus célèbre (auquel est à nouveau liée Mme de Duras, mais qui touche cette fois la souveraine de plein fouet, et qui lui a été infligé par Henri III en personne¹³), d'Aubigné est envoyé à la Cour par son maître pour tenter de trouver une réparation, au même titre que, avant lui, Duplessis-Mornay, et, après lui, Clervant, Yolet et à nouveau Duplessis-Mornay.

¹⁰. *Journal de Guillaume et de Michel Le Riche...*, Genève, Slatkine Reprints, 1971, p. 361-362.

¹¹. « Je ne trouverai jamais nul artifice ni nulle menterie pour telle qu'elle soit estrange de [la part de] Clermont, écrivait-elle à son mari début mai, et n'ay jamais pensé qu'il s'arrestast en si beau chemin, et que s'il avoit desir de nous mettre mal ensemble à l'heure qu'il avoit occasion de vous estre obligé, qu'à cette heure que nous sommes offensés de luy il ne doublast et sa mauvaise volonté et ses mauvais effects [actions]. C'est pourquoy, quand j'ay su qu'il disoit que vous luy aviez fait dire qu'il ne se souciast de ce que je faisois contre luy et que vous ne l'abandonniez, je ne l'ay pas cru... » (*Revue Rétrospective* 1 [1838], p. 99). Clermont d'Amboise était le frère de Bussy, l'ancien amant de Marguerite ; comme son père, il était protestant.

¹². L'Estoile mentionne un libelle datant de l'extrême fin de l'année 1581, selon lequel la maréchale, liée depuis longtemps à Charles de Balzac d'Entragues, vient de lui donner des pierreries — qu'elle a eu la désagréable surprise de retrouver sur le cardinal de Guise (*Mémoires-Journaux*, Ed. Brunet, Champollion..., Paris, Alphonse Lemerre, 1875-96, vol. 2, p. 42-43). Il est impossible que Marguerite ait « ôté Entragues à la Mareschalle » en 1581 ou 1582, puisqu'elle était à Nérac (et amoureuse de Champvallon, de surcroît). Entragues récupèrera d'ailleurs son cœur de diamant sur le cadavre de Guise, en 1588 (voir la relation de Miron, dans L'Estoile, *Journal de Henri III*, Ed. Lengley du Fresnoy, Paris/La Haye, Gaudoin, 1744, vol. 3, p. 492).

¹³. Marguerite repartant en Gascogne en compagnie de Mme de Duras et de Mme de Béthune, dont Henri III demandait depuis des mois qu'elle se séparât, fut arrêtée en chemin, sa litière fouillée, ses deux dames ramenées prisonnières à Paris. Le roi de Navarre profita de la bévue du roi de France pour négocier le retour de sa femme, et n'accepta de la reprendre auprès de lui que contre le maintien dans le camp protestant de plusieurs places fortes qui devaient être rendues à la Couronne selon les accords de la Conférence de Nérac. Voir Viennot, *Marguerite de Valois...*, p. 151-157.

Cette ambassade, dont l'existence a parfois été mise en doute¹⁴, est attestée par la seule lettre de Marguerite où il soit question de l'écuyer. Vers la mi-novembre en effet, alors qu'elle perd patience, à Coutras, en attendant la fin du long bras de fer entre les deux rois, le maréchal de Matignon l'avertit — mais ce n'est qu'une rumeur — que le protestant Bernard Morlas, fils bâtard du Président de Sallettes, va également être envoyé en France pour négocier ce différend. Aussitôt elle s'insurge auprès de Bellièvre, le négociateur officiel de la Couronne : « Se Salestes, qui va la, est un homme comme Obigni, qui avoit esté nourri pour estre ministre, et depuis s'est mis aux affaires »¹⁵. Et dans sa réponse à Matignon, elle précise (toujours à propos de Morlas) : « c'est un mauvez homme. Il n'est pas iantillomme. Il avoit esté nori o colege de Beart pour estre ministre et depuis il s'est mis aux afferes. Si c'etoit [pour] quelque chose de bon, l'on ne l'anploiroit pas »¹⁶. Ces quelques lignes en disent long sur l'opinion que Marguerite avait alors de son ancien protégé.

Le retour de la reine à Nérac, après la conclusion de cette négociation peu reluisante pour le roi de Navarre et ses conseillers¹⁷, est l'occasion pour le mémorialiste de faire une dernière allusion à ses relations avec Marguerite. « La Royne de Navarre estant retournée à son mari, écrit-il, se reconsilia avec tous, horsmis avec Aubigné ; et toutes fois, luy appelé en un conseil, pour faire mourir ceste Royne, rompit par ses remonstrances une telle action, de quoy son maistre le remercia. » (*Sa Vie...*, p. 288) Tout cela paraît bien improbable. Durant la petite année que dura le second séjour à Nérac de Marguerite (13 avril 1584-19 mars 1585), elle ne dut voir son époux (et sa suite) qu'une seule fois durant trois semaines de suite, au moment des retrouvailles. Le roi de Navarre décampa ensuite pour Pau et Hagetmau, où résidait Corisande, tandis que Marguerite s'enfonçait dans le deuil de son frère (juin) puis dans l'opposition à recevoir le duc d'Épernon (juillet-août), et enfin dans la solitude (à Encausse, puis à Nérac). Dans ces conditions, on voit mal qu'elle ait pu se réconcilier avec qui que ce soit — d'autant qu'elle n'était véritablement fâchée avec personne, « hormis Aubigné ». Quant à la tentative d'empoisonnement, elle n'est sans doute pas inventée de toutes pièces, puisque Marguerite elle-même y fit allusion en quittant Nérac, disant qu'elle se réfugiait à Agen pour sa sécurité. Si toutefois la chose a un fondement (ce qui n'est pas avéré), l'initiative ne peut en revenir qu'à la comtesse de Guiche — seule à pouvoir profiter de la mort de la reine. L'on comprend mieux, alors, vu qu'il la haïssait, pourquoi d'Aubigné s'y serait opposé, et surtout pourquoi il la rapporte.

¹⁴. Car d'Aubigné n'en relate que l'éclat qu'elle fut pour lui l'occasion de faire devant le roi de France (*Histoire universelle...*, vol. 6, p. 153, et autre récit très proche dans la *Confession catholique du sieur de Sancy*, Ed. Weber, Paris, Gallimard, 1969, p. 651). Pour la discussion sur l'ambassade, voir Armand Garnier, "Un Scandale princier au XVI^e siècle, 1583", *Revue du XVI^e Siècle* 1 (1913), p. 185. Les historiens ont fini par admettre, dans l'ensemble, qu'elle avait eu lieu le 10 octobre 1583.

¹⁵. Tamizey de Larroque, *Annales du Midi* 9 (1897), p. 158.

¹⁶. Richard Cooper, « Marguerite de Valois en Gascogne : lettres inédites », in *Actes du colloque Marguerite de France, reine de Navarre et son temps* (Agen 11-13 oct. 1991), Agen, Centre Matteo Bandello, 1994, p. 113. Les deux lettres sont du même jour.

¹⁷. Durant tout le séjour de Marguerite à la cour de France, en effet, elle n'avait cessé de défendre les intérêts de son mari (voir Jacqueline Boucher, « Le double concept du mariage de Marguerite de France, propos et comportement » in *Actes du colloque...*, p. 89 et suiv.).

Dits et non-dits de l'écriture : histoire d'un malentendu ?

Ce bref rappel des textes permettant de reconstruire la relation Marguerite-Agrippa, telle qu'elle se noua puis se dénoua entre les années 1578-1585, n'épuise pas le sujet de leur rapport dans, ou devant l'histoire. Car si la reine, au-delà de l'unique mention que nous avons vue, devait observer un silence absolu quant à son ancien poète, celui-ci allait au contraire lui réserver quelques-unes de ses flèches les plus venimeuses dans plusieurs de ses écrits, et œuvrer ainsi fortement à l'édification de sa détestable réputation. C'est en effet la méchanceté et la haine — quand ce n'est pas la calomnie pure et simple — qui caractérisent tous les passages où d'Aubigné évoque la reine. Mais c'est aussi, à y regarder de plus près, d'autres traits marquants : tout d'abord la rareté de ces passages, alors qu'il l'avait fréquentée longtemps et qu'en tant que personnage historique elle n'était guère restée dans l'ombre ; c'est ensuite le choix des épisodes évoqués, où le dérisoire et le nuisible sont seuls retenus, et où le positif est délibérément passé sous silence ; c'est encore la récurrence de ces épisodes, puisque presque chacun est traité deux fois, voire davantage, dans différents écrits ; et c'est enfin le désir, parfois masqué, parfois franchement affiché, de parler d'elle le moins possible, de la faire disparaître du monde qu'il reconstruit par l'écriture.

C'est très certainement dans le *Sancy* que la volonté de silence sur la reine est le mieux maîtrisée. A peine deux petits mots sur elle, lorsqu'est évoquée l'entrevue houleuse qu'Aubigné eut avec Henri III à propos de l'affront fait à « sa sœur » (p. 651). Mais on trouve mentionné un peu plus loin, pour la première fois, l'épisode de l'attentat contre Duras, accompagné d'un autre « bon mot » (sur Corisande cette fois, et cette fois destiné à choquer Bellièvre) que profère « un huguenot » qui ressemble comme deux gouttes d'eau à d'Aubigné : « Le bon homme fut estonné [par la remarque sur la comtesse], mais il le fut bien davantage quand il sçeut la sfrizade de Sainct Messant sur la jouë de Madame de Duras » (p. 653). Impossible de comprendre, à lire le pamphlet, de quoi parle son auteur à mots couverts. Ce qui est clair toutefois, c'est qu'en faisant ce parallèle entre l'insolence émise sur le compte de Corisande et la « sfrizade » infligée à Duras, d'Aubigné revendique déjà, comme il le fera plus clairement dans ses Mémoires, cet acte dont personne n'a su, à l'époque, qu'il était l'initiateur. Ce qui est clair également, c'est que l'objet véritable du parallèle avec la comtesse de Guiche n'est pas Duras mais bien Marguerite, d'autant que la conversation avec Bellièvre eut lieu « au Mont-de-Marsan », c'est-à-dire lors d'une des conférences destinées à régler le différend sur la « reprise » de la reine par son époux, au cours de l'hiver 1583-1584. Dans le *Sancy* comme à Saint-Meixant, sur le papier comme sur le terrain, Duras n'est là qu'un paravent. C'est la reine que d'Aubigné associe, dans sa haine et sa volonté d'humiliation, à la maîtresse de son roi, cette « garce en quartier » ; c'est elle qui est la cible du « bon mot » des Mémoires, comme Corisande est la cible de celui du pamphlet. Contrairement à cette dernière, cependant, son nom n'est pas prononcé : la reine est ici le « trou noir » du texte.

Même silence sur le nom dans les *Tragiques*, mais l'ombre de la souveraine plane davantage sur l'œuvre. A plusieurs reprises en effet, elle est dissimulée dans le pluriel « les princesses » (*Princes*, v. 698, 999 et 1011, *Fers*, v. 857). Dans chacune de ces évocations, c'est la débauche qui est stigmatisée, à quoi s'ajoute, dans les deux premières, le renversement des valeurs sociales (les princesses

s'accouplent avec des inférieurs), et, dans la dernière, la couardise¹⁸. En deux autres occurrences, Marguerite est désignée par des périphrases emblématiques, pourrait-on dire, de l'attitude de l'auteur à son égard. Elle est « une Roine masquée » (*Princes*, v. 1031) faisant tuer l'enfant adultérin qu'elle portait¹⁹. Et elle est aussi — mais le substantif ne dénote même plus un être humain — le « lieu » où ses trois frères « ont à l'envi porté / La première moisson de leur lubricité » (*Princes*, v. 937-938) ; nouveau « trou noir » textuel, qui en hypostasie un autre.

L'Histoire universelle ne fait pas une place plus grande et plus objective à Marguerite. Si les mentions sont plus nombreuses, c'est simplement que l'œuvre est plus longue, et toutes lui sont hostiles : elle est dépeinte comme une femme « artificieuse », luxurieuse, avide de vengeance, un « esprit impatient », versatile, que d'Aubigné charge des plus graves accusations. Ainsi la rend-il responsable de la brève trahison du duc d'Alençon pendant la sixième guerre de religion (1577) alors que seuls les immenses avantages accordés à celui-ci par la Couronne à la Paix de Beaulieu (dite bien à propos « Paix de Monsieur ») pour le dissocier de ses alliés huguenots expliquent ce revirement, et que tout le monde savait que la reine, opposée à l'engagement de son frère dans les troupes royales, fit tout pour le détourner du guêpier français — jusqu'à vendre ses bijoux afin d'aider à financer sa campagne de Flandre. Ainsi l'accuse-t-il, durant son premier séjour à Nérac, d'avoir tout d'abord semé la division entre Navarre et la Couronne, puis « fait rouiller les armes » des huguenots, et enfin de les avoir poussés à la reprise des hostilités au printemps 1580 — le tout en quelques pages, et semé de « serments prêtés à la vérité ». Quant au divorce, elle ne l'a, d'après lui, fait traîner en longueur que par vanité, n'acceptant pas d'être supplantée par une inférieure, ce qui n'est qu'en partie vrai (le Pape ayant été le principal opposant à l'idée d'un mariage avec Gabrielle), et ce dont toute la France raisonnable devait la féliciter. C'est bien la calomnie qui caractérise ces diverses mentions — qui se trouvent de plus réduites à une seule entrée dans l'index de l'édition princeps...²⁰

Écrit après la mort de Marguerite, le *Faeneste* ne contient quant à lui que quelques vers que les critiques rattachent traditionnellement à elle, dans lesquels la débauche est cette fois liée à la ferveur religieuse — caractéristique de la reine à la fin de sa vie : « Commune qui te communies / Ainsi qu'en amours en hostie / [...] / Toi qui ne t'es peu souler d'hommes, / Te penses-tu crever de Dieux ? » Quoique l'attaque puisse aisément viser d'autres femmes, la phrase qui l'introduit semble signer l'allusion, si on la rapproche des « stratégies d'évitement » observées

¹⁸. Durant la nuit de la Saint-Barthélemy, « Les princesses s'en vont de leurs lits, de leurs chambres / D'horreur, non de pitié, pour ne toucher aux membres / Sanglans et detrachés... » Ces lignes font allusion à l'irruption dans la chambre de Marguerite du vicomte de Lérans, huguenot blessé, qu'elle fit soigner et sauva, comme elle le raconte dans ses *Mémoires*. En contradiction avec ses sources (Goulart — voir Jean-Raymond Fanlo, « Meurtrière Vénus », in *Actes du colloque...*, p. 181 — et de Thou), qui rapportent l'épisode comme la reine, d'Aubigné donne dans *L'Histoire universelle* une version qui ne contient pas l'accusation de débauche entre Lérans et Marguerite (*Fers*, v. 860) mais gomme le rôle de celle-ci dans l'affaire : « Le vicomte de Lérans, après les premiers coups, se relève et se va jeter sur le lit de la reine de Navarre. Les femmes de chambre le sauvèrent » (vol. 3, p. 338-339). Ses deux versions sont donc différentes, mais toutes deux mensongères et calomniatrices.

¹⁹. Rappelons que les contemporains parlèrent d'accouchement (ambassadeur anglais) ou d'avortement (L'Estoile). La chose n'est pas prouvée (voir discussion Viennot, *Marguerite de Valois...*, p. 151).

²⁰. Remarque faite par Jean-Raymond Fanlo, art. cité, p. 191, note 51.

ailleurs : « cette là est d'une Dame que je ne voudrais pas qu'elle fut nommée pour dix mille pistoles. »²¹

Dans *Sa vie à ses enfants*, enfin, d'Aubigné revenant sur les traces de son passé n'évoquera que bien peu souvent Marguerite, mais il ne se privera ni d'allusions perfides (en 1576, « [Roquelaure] entretint le Roy de bonnes fortunes de la Cour, et sur tout des Princesses, où il n'espargnoit pas la Royne de Navarre » - p. 93) ni de mensonges (comme on l'a vu à propos de l'accueil de la reine à Nérac, ou de sa réaction à l'affront infligé à Mme de Duras). Ces quelques mentions sont toutes de caractère privé. Les accusations politiques ont disparu de l'autobiographie, et d'Aubigné revient même sur l'origine de la guerre de 1580, en donnant une autre version où la responsabilité de la reine n'est pas évoquée — sans pour autant la laver des accusations antérieurement formulées²². Par contre, il se laisse aller à développer quelques motifs nettement destinés à se mettre en valeur, comme l'improbable « conseil » où il aurait seul défendu la vie de la reine, ou encore comme le « bon mot » sur le cœur de diamant.

Signalons en outre, inséré dans les *Poésies diverses*, un quatrain épigrammatique qui pourrait bien se rapporter à la reine : « De Margot les feux assouvis / Ont mis icy quatorze corps / Qu'elle a rendus tout roides morts, / Ne pensant roidir que les vis »²³. Serait-ce un éloge satirique tendant à faire pendant au concert de textes dithyrambiques qui fleurirent durant les dernières années de la vie de la souveraine ?

Du côté de Marguerite, c'est le silence qui mérite réflexion. D'Aubigné n'était pas le seul serviteur de son époux à lui avoir gravement déplu, et dont elle eût (vainement) demandé le renvoi à son mari. Elle évoque notamment dans ses *Mémoires* le cas du seigneur Du Pin qui, à la Pentecôte 1579, avait fait arrêter quelques bourgeois catholiques venus dans la chapelle du château de Pau assister avec elle à la messe, puis s'était insolument interposé entre elle et son mari durant leur « explication ». Pourquoi, alors, le texte se tait-il en ce qui concerne la « surprise de Cadillac » ? Écartons l'idée qui vient en premier : la mémorialiste l'aurait passée sous silence pour ne pas avoir à évoquer Champvallou. A plusieurs reprises déjà, elle avait mentionné des affaires de cœur avérées ou non (avec Guise, Entragues et Bussy) et dénoncées par le favori d'Henri III, Du Guast ; la reine avait prestement tourné la difficulté en niant les faits, comme l'exigeait le code de

²¹. *Avantures du baron de Faeneste*, Ed. Weber, Paris, Gallimard, 1986, p. 764.

²². « Le Roy de Navarre, écrit-il pour expliquer le nom de 'guerre des amoureux' donné aux échauffourées du printemps 1580, voulant résoudre une guerre sur le terme de la reddition des places, n'appela à ceste deliberation que le Viconte de Turaine, Favas, Constants et luy [Aubigné] » (*Sa Vie...*, p. 220).

²³. *Œuvres complètes...*, vol. 4, p. 379, pièce LV. Il se pourrait également que le sonnet VII (« Je ne veux plus trahir... », p. 332) fasse allusion à elle et soit postérieur à 1581, bien que d'Aubigné l'ait classé parmi les poèmes écrits à la demande de Du Guast lors d'un festin, soit avant septembre 1575, date de la mort de ce dernier. La volonté qui y est affichée de tourner le dos au statut de courtisan, et désormais de « n'adorer jamais les Roys et les Princesses » ne correspond en effet ni aux préoccupations de Du Guast, ni à celles de d'Aubigné à cette date, ni à la description fournie par Brantôme de la joute littéraire en question (*Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, Ed. Vaucheret, Paris, Gallimard, 1991, p. 308-309). On comprend bien, en revanche, pourquoi le poète l'aurait rétroactivement antidatée. Le dernier vers du sonnet (« Comme un chameleon que je vive de vent ») est par ailleurs repris presque tel quel dans le début des *Princes* (v. 236), qui semble étroitement lié à la mémoire de Marguerite (voir note suivante).

l'honneur, et en se dépeignant comme la victime d'une machination. Elle aurait pu en faire autant.

Si la différence de traitement ne s'explique donc pas par la situation, tout à fait semblable, elle pourrait par contre s'expliquer par la différence de statut accordé au délateur. Car Du Guast était âme damnée de son frère, l'ombre malfaisante de cet *alter ego* dont il l'avait séparée — une sorte d'ennemi personnel dont elle fait, dans ses *Mémoires*, l'esprit du Mal incarné, et qu'elle désigne, jusqu'au-delà de sa mort, comme le véritable responsable de tous ses malheurs. Ce statut, Marguerite n'était certainement pas prête à l'accorder à un homme de peu d'importance et de petite naissance comme d'Aubigné. Mieux valait donc sans doute, à ses yeux, taire la dénonciation que d'avoir à se dépeindre accusée de galanterie par un tel personnage, et devoir à son propos faire œuvre de justification. La « vengeance par l'éloignement », très certainement exécutée sur l'heure comme nous l'avons vu, fut donc reconduite plus de dix ans plus tard, Marguerite restant fidèle à cette ligne de conduite en effaçant dans ses *Mémoires* jusqu'au souvenir de l'homme méprisable qu'elle avait fait l'erreur d'admirer comme poète.

Ce mépris, dont on voit l'ampleur dans la lettre de novembre 1583, venant d'une souveraine qui avait reconnu sa valeur et qu'il avait chantée, ne serait-il pas à l'origine de la formidable rancune de d'Aubigné, et de cette volonté de destruction-annihilation qui est à l'œuvre dans ses écrits ? Intellectuellement, en effet, il ne pouvait qu'admirer cette femme érudite et mécène ; le souci qu'elle avait eu, à Nérac, de faire de la cour du roi de Navarre un foyer culturel et un lieu de promotion du néoplatonisme, il l'avait partagé et il y avait travaillé. Politiquement, il ne pouvait guère lui en vouloir : si l'on excepte l'épisode agenais de 1585, puis les premières années passées en Auvergne, elle avait toujours pris le parti de son époux, et elle avait longtemps « servi ses affaires ». Du point de vue religieux, elle avait toujours été tolérante, à Agen même elle n'avait pas fait persécuter les huguenots, et elle n'était aucunement responsable de l'abjuration de son mari. Moralement, elle n'était certes pas un modèle de vertu, mais Gabrielle d'Estrées non plus, que l'on sache, et d'Aubigné l'a toujours épargnée ; il était par ailleurs bien placé pour savoir que son maître était le premier fautif sur ce chapitre. Enfin, la reine n'était pour rien dans la dégradation des relations entre le roi et lui, processus qui à l'en croire commença en 1576 à une époque où Marguerite n'était pas là (*Sa vie*, p. 97), qui se poursuivit à travers divers épisodes auxquels elle était étrangère, et se consumma au moment de l'abjuration, alors qu'elle était en exil.

La haine de d'Aubigné pour la reine de Navarre n'est donc pas le produit d'une lente maturation liée à l'approfondissement d'une réflexion sur le rôle objectif qu'elle joua dans l'histoire de son pays et de son parti. Il est la conséquence d'un renversement violent de situation, d'une chute brutale du statut de poète respecté à celui de domestique méprisé. Blessure insurmontable, insurmontée, qui renvoie vraisemblablement à d'autres blessures, et notamment à l'« abandon » parental, tant bien que mal colmaté par la fuite dans la culture : alors qu'il avait trouvé une nouvelle figure tutélaire le reconnaissant pour sa culture même, et le faisant accéder au rang de poète reconnu, il est renvoyé à l'abandon, au mépris, au néant. L'impossibilité, pour d'Aubigné, de dire — de revivre — cette chute brutale de la faveur, est très certainement ce qui motive, comme nous l'avons montré, le report dans le temps de la réaction de Marguerite, la fuite dans

l'affabulation mensongère sur la tentative de vengeance, et la mise en scène fantasmagorique de cette femme lui demandant humblement son avis, s'appuyant sur son « expérience et fidélité »... au mépris de toute vraisemblance.

On est donc en droit de penser qu'en dehors de l'« accident » de 1581, du brutal congé qui dut suivre, et de l'insupportable prise de conscience qu'il n'avait jamais rien été d'autre pour sa souveraine qu'un petit domestique sachant rimer, rien de destinait Marguerite à jouer dans l'œuvre de d'Aubigné ce rôle de pure représentante des Valois débauchés et sanguinaires — qu'il n'est qu'en apparence seulement comparable à celui qu'y tiennent ses frères et sa mère. En effet, bien des traits que nous avons observés en ce qui la concerne lui sont propres, notamment le tabou sur le nom, la rareté des mentions du personnage, et la violence, la haine, la volonté de dénigrement avec laquelle celles-ci émergent d'un désir de silence par ailleurs déclaré. On peut même se demander si la « blessure » de 1581 ne fut pas centrale dans le « retournement » de d'Aubigné à l'égard des Valois — dont on sait qu'il n'est nullement consécutif à la Saint-Barthélemy, comme il cherche à le faire croire²⁴. En revanche, une fois les ponts coupés entre elle et lui, il devenait possible de clouer toute la famille royale au pilori et d'en faire la quintessence de ces grands abandonnés au mal, tandis que souffrent les justes et les petits. Il était loisible, également, de taire des épisodes qui fussent entrés en contradiction avec la double démonstration à l'œuvre dans tous les écrits : la grandeur des protestants en général (mise à mal par l'intolérance dont la reine fut victime à Pau en 1579, par la reprise des hostilités en 1580, par l'odieuse marchandage de 1583) et la propre pureté de d'Aubigné (qui fit tout de même sa « cour » aux Valois pendant plusieurs années avant de les vomir par l'écriture). Et il était délectable, sans doute, de laisser s'exprimer à son égard des haines et des fantasmes venus de plus loin, pour s'agrémenter là, comme en un point de fixation autorisant leur expression : misogynie exacerbée, fantasme de la mère meurtrière, union des notions de sexe, d'ordure et de mort...²⁵

²⁴. Pourraient en témoigner quelques-uns des premiers vers des *Princes* : « Vous qui avez donné ce subject à ma plume, / Vous-mêmes qui avez porté sur mon enclume / Ce foudre rougissant acéré de fureur, / Lisez-le : vous aurez horreur de votre horreur ! » (v. 9-12) Ce *vous* ne s'adresse-t-il pas en priorité à Marguerite ? La suite semble le confirmer : « La honte se perdit, votre cœur fut taché / de la pasle impudence, en aimant le péché » (v. 15-16) Les passés simples désignent une action singulière déterminant un « avant » et un « après », qui pourrait bien se rapporter à la « découverte » de 1581, et qui ne s'applique à aucun autre des « princes » vilipendés. Les deux vers suivants (« Car vous donnez tel lustre à vos noires ordures / Qu'en fascinant vos yeux elles vous semblent pures. ») peuvent quant à eux être rapprochés de la notation fielleuse de l'*Histoire universelle* : « Elle apprit au roi son mari qu'un cavalier estoit sans âme quand il estoit sans amour, et l'exercice qu'elle en faisoit n'estoit nullement caché, voulant par là que la publique profession sentist quelque vertu et que le secret fut la marque du vice » (vol. 5, p. 359). L'une des conclusions du passage des *Princes* (« L'ennemi mourra donc, puisque la peur est morte », v. 49) pourrait enfin figurer une véritable déclaration de guerre spécifiquement adressée à la reine : qui d'autre qu'elle (ou du moins le respect qu'il avait pour elle) pouvait jusque là l'empêcher d'écrire contre les Valois ? Il n'est pas jusqu'à la première attaque en règle des *Princes*, contre les « flatteurs » (v. 103 et suiv.), qui ne ramène à Marguerite, puisqu'on peut sans peine reconnaître Pibrac parmi ces « conseillers d'Etat » (v. 122) qui « nomme[nt] bel exemple une tragique horreur, / le massacre justice, un zèle la fureur » (v. 139-140, cf. v. 726 et suiv.) Voir également le *Sancy...*, p. 650.

²⁵. Voir les analyses de Fanlo, art. cité, p. 187-192.

Le Divorce satyrique, ou comment salir son roi « pour les siècles des siècles », en salissant sa (première) femme

Abordons à présent la question du pamphlet. C'est un texte assez bref : vingt-six pages dans les *Œuvres complètes* (vol. 2, pp. 653-684), si l'on en soustrait les passages qu'une autre main a ajoutés ultérieurement²⁶. Datant très certainement de 1607 — Bajaumont, le dernier favori de la reine, y est évoqué comme un « metz nouveau de cette affamee » — il n'eut vraisemblablement qu'une diffusion très restreinte²⁷ et ne fut publié pour la première fois qu'en 1660²⁸, avant d'être souvent réédité. L'argument en est simple. Henri IV, l'auteur prétendu de ce texte, y explique la vraie raison qui l'a poussé à se séparer de sa femme, c'est-à-dire la honte qu'il avait fini par ressentir face à sa monstrueuse lubricité. Car « tout est indifférent à ses voluptés, et ne lui chaut d'âge, de grandeur ni d'extraction, pourvu qu'elle saoule et satisfasse à ses appétits, et n'en a jusqu'ici, depuis l'âge de onze ans, dédit à personne ». Le roi fait donc l'historique de la vie de son épouse, ce qui revient à dresser la liste de tous ses amants célèbres (dix-huit noms sont cités, sans compter « ses jeunes frères »²⁹), auxquels s'ajoutent les cohortes d'amants inconnus (courtisans et vaillants capitaines dans un premier temps, puis domestiques et « chaudronniers d'Auvergne » par la suite).

Le portrait de Marguerite qui ressort du pamphlet est on ne peut plus chargé. « Vicieuse et folle », issue d'une famille de commerçants florentins, elle a vécu à Carlat dans une « tanière de larrons », d'où elle s'est sauvée, « peureuse et appréhensive ». A Usson, elle a fait rehausser les lits afin de pouvoir constater rapidement si son amant Pominy n'était pas caché dessous : elle le cherchait « en s'y fourrant à quatre pieds toute nue ». Depuis quelques années, devenue « la plus difforme femme de France », elle ose « trois fois la semaine faire sa Pâque dans une bouche aussi fardée que le coeur, la face plâtrée et couverte de rouge, avec une grande gorge découverte qui ressemblait mieux et plus proprement à un cul que non pas à un sein ». « L'avez-vous jamais vue, demande le roi, au sermon sans dormir, à vêpres sans parler, et à la messe sans son rufian? » Cependant l'axe principal de la charge est la lubricité : « aussi mouvante que le mercure elle branlait pour le moindre objet qui l'approchait ». Elle acceptait, « ainsi que le tronc public, les offrandes de tout venant », et conçut ainsi, de ses « salles amours », un

²⁶ Main qui se dénonce elle-même dans les ajouts de 1663 (signalés entre crochets par Réaume et Caussade) : par exemple, à propos de Champvallon, le pamphlétaire avait écrit que, de ses amours avec Marguerite, était né un enfant « qui sous des parens putatifs promet de reüssir quelque chose de bon un jour » ; l'annotateur intercale des détails sur l'enfant, puis commente : « *ce faiseur de memoire* a grande raison de dire qu'il promet quelque chose de bon, car vous sçavez... » Il se met alors en devoir de raconter, « pour fin de l'histoire » la suite de sa vie, ce qui renvoie à des dates postérieures à la rédaction du pamphlet. Un peu plus loin, dans un autre ajout, le continuateur signale que Canillac « servit de risée *au roy de Navarre* » — là où le pamphlétaire aurait écrit : « *me servit de risée* ».

²⁷ L'Estoile n'en parle pas, preuve que son retentissement à Paris dut être très faible, voire nul, ce que confirme le fait qu'il n'ait pas été publié, même à l'étranger, avant 1660. Par ailleurs, les détails romanesques ou infâmants qu'il contient, et qui feront le gros de la légende de Marguerite, n'apparaissent nulle part avant la première édition.

²⁸ Dans le *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henri III...* Cologne, Pierre du Marteau, 1660.

²⁹ Rappelons que parmi ces hommes, seuls Guise, La Mole, Bussy, Champvallon, Aubiach, Dat et Bajaumont peuvent être sérieusement considérés comme ayant été amoureux ou amants de la reine.

enfant avec Champvallon (« qui vit encore ») et un autre avec Aubiac (qu'elle abandonna). « Ce haut-de-chausse à trois culs » était d'ailleurs « le plus puant et le plus infect trou de tous ceux qui pissent ».

On se tromperait pourtant en pensant que le *Divorce satyrique* n'est qu'un texte dirigé contre Marguerite. En réalité, la charge est à double détente, et Henri IV en est certainement une cible tout aussi importante. C'est lui-même en effet qui se ridiculise et se couvre d'ignominie en tentant de se justifier, puisqu'il doit avant de s'expliquer rappeler les différentes accusations dont il est l'objet, et que toutes ramènent à sa propre bassesse. Le pamphlet est ainsi truffé d'attaques perfides contre le Premier Bourbon. Attaques politiques bien sûr : « J'ai pardonné à plus d'ennemis que vengé d'injures, [...] n'ayant pas absous seulement les perturbateurs de l'État de leur crimes, mais aussi remis mon particulier intérêt à ceux qui, témérairement, ont osé attaquer mon nom ». Attaques religieuses, également, puisqu'Henri avoue n'être « pas des plus entendus du royaume au fait de [s]a Religion ». Attaques personnelles, enfin, les plus nombreuses : mari trompé, époux complaisant, lâche, c'est par intérêt qu'il a laissé sa femme mener cette vie scandaleuse. « J'avais pour lors plus de nez que de royaume, et [...] cette dame [...] fléchissait ses frères et la reine sa mère, aigris contre moi ; sa beauté m'attirait force gentilshommes, et son bon naturel les y retenait ». Mari paillard, aussi, et peut-être impuissant, qui n'a pas su faire d'enfants à sa femme, mais qui se rassure en affirmant que « Dieu merci, [je] ne suis pas des plus refroidis, et [...] ai autant d'adultérins mal semés comme elle, en divers endroits ». Mari odieux, d'ailleurs, délaissé par son épouse à cause de « cette fâcheuse senteur de l'aile et du pied dont elle m'accuse », et qui ne fut même pas supplanté par des hommes supérieurs, puisque tous les amants nobles nommément cités souffraient de défauts infâmant (saleté, coliques, impuissance, lâcheté, sottise...), et que les autres étaient des vauriens... C'est pourtant à ces hommes qu'elle s'est donnée « volontairement en proie », alors qu'« à regret elle a souvent consenti à la force de mes désirs »...

Ce pamphlet violent, rageur, talentueux — à condition de le lire sans les lourds ajouts de 1663 —, rempli de fiel et d'ironie, invente des épisodes savoureux (celui de l'enlèvement des têtes de La Mole et Coconas, par exemple) à partir d'une trame historique qu'il serait difficile de prendre en faute et qui témoigne d'une excellente connaissance de la vie de la reine, notamment durant les années 1574-1575, 1579-1586, et enfin 1606-1607. Entre ces années en revanche, les lacunes sont nombreuses : les premières « informations » (jeunesse, mariage) sont recopiées sur le pamphlet protestant *Le Réveille-Matin des Français*³⁰ ; la période allant de la fuite de Navarre de la cour de France à l'arrivée de la reine en Gascogne (emprisonnement de Marguerite au Louvre, états généraux de 1576, voyage diplomatique en Flandre) est passée sous silence ; quant aux vingt ans d'exil auvergnat, il est limité, au-delà des premiers mois d'emprisonnement par Canillac,

³⁰ Cf. le *Divorce* : « assurant les Huguenots pour les attrapper et les allecher d'une feinte paix, il [Charles IX] protestoit soubz mille sermens, qu'il ne donnoit pas sa Margot seulement pour femme au Roy de Navarre, mais à tous les Heretiques de son Royaume ». Le *Réveil* : « [Charles IX avait donné sa soeur] non pas au prince de Navarre, ains à tous les Huguenots à femme, pour se marier comme avec eux » (Eusèbe Philadelphie, Cosmopolite [Nicolas Barnaud ?], *Le Réveil-Matin des François*, s.l., 1574, p. 43). Les deux textes sont, avec l'*Histoire universelle* (vol. 3, p. 316) parmi les très rares à l'époque à nommer Marguerite « Margot ». Ce sont les deux seuls, par ailleurs, avec les *Tragiques* (voir plus loin), qui parlent d'inceste (mais Henri seul est concerné dans le *Réveil*).

à quelques variations sur le sieur Pominy. Les trois époques bien couvertes contiennent par ailleurs des renseignements de valeur inégale. La première, sans être de seconde main, n'est guère développée. La dernière fait état d'informations de notoriété publique dans la capitale. En revanche, les années passées par la reine à Nérac, puis ses retraites à Agen et Carlat contiennent des renseignements de première main tels qu'en détenaient, seuls ou quasi seuls, les proches du roi de Navarre. Ainsi le pamphlet mentionne-t-il avec exactitude l'horoscope funeste de mars 1580, dont l'amoureux Pibrac avait averti Marguerite et qui avait agité la petite cour³¹ ; ainsi révèle-t-il qu'en avril 1580, lors de la guerre des amoureux, le roi eut recours à sa femme pour faire revenir Turenne auprès de lui ; ainsi évoque-t-il la reine « quittant sans mot dire » son époux en mars 1585 pour Agen, puis envoyant Duras « vers le Roy d'Espagne querir de l'argent » ; ainsi encore donne-t-il, concernant la petite année passée à Carlat, des détails extrêmement précis, tels qu'on pouvait en avoir dans la région, tels que les rescapés de l'aventure durent en raconter à leurs proches du midi, mais qui ne furent jamais connus des commentateurs parisiens.

Agrippa d'Aubigné, auteur du *Divorce satyrique* ?

Bien que le pamphlet n'ait quasiment jamais fait l'objet d'analyses systématiques, on comprend que les éléments qui viennent d'être soulignés étaient suffisants pour amener ses lecteurs à chercher, parmi les anciens proches du roi de Navarre, un auteur rancunier, assez talentueux pour écrire un tel texte, et qui fût devenu à la fois un ennemi acharné de la reine et un critique sévère d'Henri IV. On comprend aussi qu'une telle recherche ait assez naturellement mené à d'Aubigné, qui correspondait à merveille à ce portrait robot. Cette hypothèse a été émise de nombreuses fois depuis 1660. Elle pourrait avoir été celle du premier éditeur du texte, puisque le *Divorce* apparaît dans le recueil où paraît aussi pour la première fois le *Sancy*, sous des signatures différentes toutefois³². C'est en 1744, semble-t-il, que le texte est clairement attribué à d'Aubigné par un éditeur de L'Estoile, Lengley du Fresnoy³³. En 1777, le premier grand biographe de la reine, Antoine Mongez, admet l'attribution, et dès lors, la chose est plus ou moins entendue pour tous ses continuateurs, jusqu'à ce jour. Du côté des spécialistes de l'auteur des *Tragiques*, la conjecture a également souvent été retenue, sans toutefois emporter la conviction de tous. Ainsi, Réaume et Caussade, qui avaient au départ écarté le pamphlet de leur édition des *Œuvres complètes*, rapportaient à la fois leurs réticences sur la paternité du texte, et les pressions des critiques qui les avaient finalement amenés à le publier : « MM. Ch. Read, Ch. Lenient, Henri Bordier, Tamizey de Larroque, etc. » (vol. 2, p. 655, note) ; mais ils devaient renoncer à produire le bilan des arguments de chaque partie³⁴. Et Eugénie Droz, bien des années plus tard, penchait toujours pour le même responsable.

³¹ Le texte imprimé comporte ici une erreur de lecture (l'une de ses erreurs, car il y en a d'autres, notamment sur les noms propres), puisqu'il donne 1560 ; des lettres de Marguerite et de Pibrac évoquent clairement l'affaire.

³² Le *Sancy* est présenté comme de « l'auteur du *Baron de Foeneste* », et le *Divorce* comme de d'un certain D.R.H.Q.M.

³³ Voir Read, ouvrage cité.

³⁴ « Nous résumerons aux notes les motifs invoqués à l'appui des diverses opinions », est-il annoncé dans cette note. Mais rien de tel n'apparaît dans l'appareil critique réservé au pamphlet (vol. 5, p. 333-335), où l'on lit seulement quelques variantes.

Une telle convergence, de la part d'auteurs connaissant bien d'Aubigné, s'explique non seulement par son adéquation avec le portrait robot dessiné plus haut, mais par le fait qu'une connaissance approfondie de son œuvre ne peut que renforcer cette hypothèse. Les ressemblances entre celle-ci et le pamphlet sont en effet nombreuses et troublantes. Lui seul dira, dans *l'Histoire universelle*, que Turenne fut gagné par l'intermédiaire de Marguerite en 1580. Lui seul évoquera, dans les *Tragiques*, le triple inceste qu'elle aurait commis. Lui seul parlera, dans le *Sancy* et les *Mémoires*, de la « sfrizade » contre Mme de Duras³⁵. Lui seul revendiquera, dans *Le Printemps*, le quatrain que, selon le pamphlet, Marguerite aurait composé pour Pominy³⁶. Lui seul attaquera la reine de Navarre avec l'acharnement et la volonté de nuire que l'on connaît. Lui seul — des proches du roi de Navarre en tout cas — formulera contre Henri IV les mêmes accusations que celles qui courent dans le libelle, notamment dans le *Discours par stances* où elles apparaissent presque en concentré³⁷. Au-delà du roi et de la reine, on retrouvera sous la plume de l'écrivain les mêmes attaques (contre les « flatteurs », contre les Valois, contre Mme Carnavalet, contre Pibrac, contre les anciens compagnons de route Bussy, Turenne et Duras, contre le duc d'Alençon...) et la même admiration discrètement avouée pour le duc de Guise. On verra à l'œuvre, dans le *Sancy* et le *Caducée ou l'Ange de la Paix* le même procédé littéraire qui consiste à faire parler à la première personne, apparemment pour se justifier, le personnage qui est la cible même — ou l'une des cibles — du pamphlet. On lira de plus, dans *Le Caducée*, une introduction qui ressemble fort à celle du *Divorce*³⁸. Et il n'est pas jusqu'aux

³⁵ Le *Divorce* parle de « casser en colere une bouteille d'encre aux yeux des Dames, comme Clermont d'Amboise... »

³⁶ Ode xx : « A ces bois, ces prés et ces antres... » Charles Read, dans son édition du *Printemps* (Paris, Librairie des bibliophiles, 1874) pense que la revendication du quatrain est une reconnaissance de la paternité du pamphlet. Les vers, qui figurent dans *l'Album* de Marguerite, et qui datent donc d'avant 1581, pourraient constituer un cas d'écriture collective entre elle et d'Aubigné ; voir à ce propos Viennot, « Les poésies de Marguerite de Valois », in *XVII^e Siècle*, 183 (avril-juin 1994).

³⁷ Prince « effrayé, transy en son courage » (v. 61), « lasche et frivole » (v. 142-3), « faible » (v. 194), « tant prodigue aux putains, tant avare aux guerriers » (v. 99), il a abandonné « les cœurs plus généreux » pour se soumettre « aux plus lasches » (v. 81), il a accepté « le deshonneur du licit, pour suivre son dessein » (v. 87), etc.

³⁸ Cf. Le *Divorce* : « C'est aux Roys à faire les loix, disent les Tyrans et ceux dont la force et non pas l'amour reigné sur les peuples, mais je ne louë point ny n'appreuve cest axiome, encor que les armes et la violence m'ont rendu l'heritage et le sceptre de mes peres. Dieu benit la douceur, et fait prosperer les desseins de ceux dont les actions sont autant aymeés que redoubteés, et seray mon tesmoin si vos cœurs ingrats s'en rendent mescognoissans que j'ay pardonnné à plus d'ennemis que vengé d'injures [...] Les uns m'en appellent voluptueux, les autres athee, et tous ensemble mescognoissant, il faut que j'esclaire à leur ignorance, et que je confonde leur caute malice, cachant ma juste douleur [...] Ma grandeur m'expose, et me met en veuë, et l'integrité de ma conscience fait trouver bon qu'un chacun lise dans mes œuvres, afin que les malins et mal informez n'attribuent à tort aux delices, à la Religion ny à l'ingratitude, encore qu'elle soit des dependances de la Couronne, ce que des causes plus pregnantes et recevables excusent... ». Le *Caducée* : « Bien heureux sont ceux qui procurent la paix, car ils seront apelés Enfans de Dieu, dit le Seigneur, et plust à Dieu que les miserés des discords, soit generaux, soit particuliers, ne nous eussent point enseigné la veritté d'une tele santance, à nous qui, n'ayant peu soubmettre nos pensees à l'otoritté d'un si grand Prophete, avons eu besoin du martyre des fols, qui est l'experiance. Je m'avance à un labeur plain d'épines et despouveu de fruitz, si nous n'en devons esperer qu'en la terre des vivans. Je n'atends icy pour ma recompense que le salaire des bons et justes arbitres, qui est la hayne des deux costez. Car nous sommes, et les uns et les autres, si plains de nostre droit imaginaire qu'il n'y a plus de logis pour la veritable equitté. Je veux donc fascher et les uns et les autres pour aider aux deux, sans

« quatorze amants » morts du quatrain épigrammatique qu'on ne retrouve dans la liste des amants cités par le pamphlet, puisque, précisément, quatorze d'entre eux sont morts en 1607³⁹...

Au-delà de ces faits précis, on remarque dans le libelle des thèmes ou des manières qui le rapprochent de l'œuvre de d'Aubigné. Par exemple la relation constamment établie entre le plaisir sexuel (masculin ou féminin) et l'avilissement, l'ordure, le péché, ainsi que l'obsession du renversement des valeurs sociales : à l'évidence, la plus grande honte consiste pour la reine dans l'abaissement progressif du rang de ses amants, et la manière dont elle est devenue « de legitime Espouse du Roy de France, amante passionnee de ses valetz » pourrait bien être une nouvelle illustration des vertus magiques de la « transsubstantiation ». Par exemple, encore, la condamnation de la « publicité » de la vie amoureuse des grands, qui se donne à voir avec une impudence proprement intolérable, et qui n'appelle en retour qu'un châtement : celui du jugement de la postérité, auquel l'écrivain travaille, et qui est sa consolation. Ainsi Henri IV termine-t-il sa confession en affirmant : « Ce Manifeste, qui peut estre vivra plusieurs siecles, apprendra quelque jour aux esprits amis de verité, ce que j'ay voulu taire ». On retrouve là, outre une certaine fierté pour l'œuvre, outre une foi ardente en la postérité, outre un ton volontiers prophétique, l'affirmation récurrente de la nécessité de « dire la vérité », quel qu'en soit le prix — cet engagement s'accompagnant évidemment des plus gros mensonges —, toutes choses familières, pour ne pas dire propres, à d'Aubigné.

D'autres faits, d'ordre biographique, sont frappants. On lit ainsi dans le pamphlet que Marguerite fit déplorer La Molle « soubz le nom d'Hyacinte », ce qu'un petit cercle d'amis pouvait savoir depuis l'époque où, dans le salon de la maréchale de Retz, la reine les fit écrire (vraisemblablement par Benjamin Jamyn, selon Droz) ; mais aucun d'eux ni d'elles ne devint un ou une ennemi-e acharné-e de la reine, excepté la baronne de Sauve, peut-être, dont on ne sache pas qu'elle ait jamais écrit quoi que ce soit. En revanche, le poète de Nérac était forcément au courant, puisque les textes figurent dans l'*Album* de la reine, aux côtés des siens. De même qu'il savait, grâce à des poèmes qui y sont aussi, qu'elle aimait à se faire appeler Uranie — détail qu'on retrouve dans le *Divorce*. On y lit également quelques lignes fort précises sur l'affront de 1583, et sur l'humilité de Marguerite durant la négociation (« elle fut quelque temps vivante avec la vergongne de ses pechez ») — que l'écuyer du roi de Navarre avait connus de près. Quant aux passages concernant la vie de la reine à Paris après son retour d'exil, ils correspondent exactement au séjour que fit d'Aubigné en 1607 dans la capitale.

Les indices permettant de soupçonner comme auteur du *Divorce satyrique* celui du *Sancy*, du *Faeneste* et d'autres pamphlets par lui reconnus, sont donc particulièrement nombreux. Reste à élucider, si l'hypothèse est bonne, ce qui a pu le pousser, cette année-là, à écrire ce texte. Les Mémoires peuvent ici nous servir de guide. Ils nous montrent en effet celui qui depuis des années était en froid avec son ancien maître s'acheminant à Paris pour contrecarrer une entreprise de réconciliation entre les deux religions, à laquelle tenait beaucoup Henri IV. Irrité

autres recompenses que de faire paix moy-mesme à ma conscience... » (*Œuvres complètes...*, vol. 2, p. 73-74).

³⁹ Il s'agit de Bonnavet (Henri Gouffier), Entragues, Martigues (Sébastien de Luxembourg), Guise, La Mole, Saint-Luc, Bussy, Clermont d'Amboise, Aubiac, Canillac, Dat, et « ses trois frères ».

de ses menées, celui-ci commande de le faire arrêter ; d'Aubigné repousse les avertissements de Mme de Châtillon, qui lui conseillait la fuite, et « de bon matin va trouver le Roy, luy fait un petit discours de ses services et lui demande une pension, ce qu'il n'avoit jamais fait. Le Roy bien aise de voir en ceste ame quelque chose de mercenaire, l'embrasse et le luy accorde » (*Sa Vie...*, p. 176) Est-ce pour se venger de cette dernière humiliation, de la part d'un homme qui tournait alors au véritable maître de harem, qu'il prit la plume ? Le ton énigmatique et amusé du texte pourrait le laisser penser. Parallèlement, l'un des passages du pamphlet, sorte de mise en abyme du véritable scripteur, pourrait bien contenir un aveu du bon tour ainsi joué au roi : « [je] cognois, admet celui-ci en commentant la longueur de sa confession et l'ampleur du déballage auquel elle donne lieu, *que je fasche peut estre quelqu'un* à qui la continuation de ma honte [le silence sur ce sujet] estoit agreable : mais le faict me touche, et faut que pour un bon coup je me saoule aux despens de vostre patience et de mon loisir ». D'Aubigné se serait-il « pour un bon coup saoulé » en mettant sur la place publique ce qui depuis si longtemps le démangeait ?

Sans doute fut-il aussi extrêmement agacé de voir quelle place Marguerite avait reprise dans la vie politique et culturelle du pays. Il n'était pas courant, en effet, que des reines « dé mariées » reviennent se pavaner dans la capitale, fassent construire en face du Louvre, et soient sollicitées par le pouvoir pour participer aux cérémonies officielles, voire pour les organiser. La volonté de silence observée dans le *Sancy* sur cette ancienne idole déchue ne fut-elle pas mise à mal par un tel spectacle, et n'est-ce pas le même auteur qui s'exclame, à la fin du *Divorce* : « Son habitude au mal avoit desjà lassé les langues les plus babillardes, et sa longue absence avoit desjà fait oublier son nom parmy les Grands ; mais pour couronner son oeuvre, et donner la dernière main à ce beau discours de sa vie, elle a voulu venir revoir la France, et n'a pas voulu moins choisir que Paris » ? Il n'était pas courant non plus que, malgré des parcours aussi délicats, des femmes comme Marguerite finissent leur vie encensées par tout ce que la France comptait d'artistes, d'écrivains et d'érudits. Là encore, n'est-ce pas d'Aubigné qui rappelle avec insistance le scandale qui l'avait récemment éclaboussée (l'assassinat de son favori Saint-Julien Dat, en mars 1606), et une fois de plus s'enflamme contre « ceux qui soubz [une] esperance de liberalité la louënt en leur presches, luy adressent des livres ou qui escrivent à sa louange [...] faisant fort qu'ils sont des menteurs autant pleins d'avarice, et de flatterie, comme elle est ennemie de la vertu » ?

Écrire le *Divorce* aurait donc été pour l'ancien écuyer du roi de Navarre — si toutefois il en est bien l'auteur — une manière de passer sa rage contre un souverain toujours aussi paillard, contre une reine toujours pas déchue, contre une vie culturelle toujours livrée aux flatteurs, sans toutefois faire trop de dégâts politiques : la concentration des attaques sur la vie sexuelle des souverains ne portait guère à conséquences après ce qu'on avait vu du temps de la Ligue ; quant à l'annulation du mariage, qui avait suscité nombre de contestations dans les toutes premières années du siècle et fourni le prétexte à des complots, elle n'était plus un sujet de polémiques. Ainsi pourrait s'expliquer la relative innocuité du pamphlet, on ne peut plus dégradant pour les individus, mais sans danger pour un régime que d'Aubigné ne souhaitait pas mettre à mal, et sans grand contenu religieux non plus, à une époque où la déception relative à la vague de conversions dans le camp huguenot était consommée, et où aucun danger véritable ne pesait sur le *statu quo* instauré par l'édit de Nantes.

Dernier indice : les *Tragiques* pourrait contenir des aveux dissimulés de cette paternité. Dans le passage des *Princes* où il évoque Marguerite, d'Aubigné écrit en effet : « Des citoyens oisifs l'ordinaire discours / Est de solenniser les vices de nos cours : / L'un conte les amours de nos salles princesses / Garces de leurs valets, autresfois les maistresses... » (v. 997-1000). Après « l'un », on attend « l'autre », qui expliciterait la manière propre de l'auteur de « solenniser les vices » des grands ; mais le second terme de l'opposition ne vient pas. Un peu plus loin encore, nous lisons une nouvelle déclaration où il semble se désolidariser des pamphlétaires : « Triste, je trancherai[s?] ce tragique discours / Pour laisser aux pasquils ces effroyables contes, / Honteuses veritez, trop veritables hontes... » (v. 1058-1060) ; cependant la suite revient sur cet engagement : « ...Mais le vice n'a point pour mere la science, / Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance / [...] / Mieux vaut à descouvert monstrier l'infection / Avec sa puanteur et sa punition » (v. 1087...1094). Tout cela peut évidemment recevoir différentes interprétations, mais l'allusion au « citoyen oisif » qui « conte les amours de nos salles princesses » pourrait bien faire référence au gouverneur de Maillezais s'amusant à écrire un libelle destiné à salir la plus en vue de toutes.

Un argument, pourtant, se heurte à cette hypothèse : d'Aubigné n'a pas reconnu le *Divorce satyrique* parmi ses œuvres, alors qu'il passa ses dernières années à recenser ses écrits, à les classer, à les faire recopier... Est-ce à dire qu'un autre l'écrivit ? Mais quel autre ? Il faut bien dire que les noms avancés jusqu'ici ne sont guère convaincants : le premier est Palma Cayet, à qui on (et notamment d'Aubigné) attribue d'autres pamphlets, mais qui s'en défendit toujours. La chose n'est guère crédible. Cayet avait abjuré, il avait suivi son souverain dans la construction du nouveau régime, il était devenu son historiographe, et il dépendait entièrement de lui ; on le voit mal prenant le risque de tout perdre. Par ailleurs, dans sa *Chronologie septénaire* (1605), il avait conservé la plus entière neutralité sur Marguerite, dont il n'avait jamais eu à se plaindre, et il allait continuer à le faire dans sa *Chronologie Novénaire* (1608). Enfin son œuvre essentiellement religieuse et son style fort plat font douter qu'il puisse être l'auteur de ce libelle au vitriol. Son âge aussi : Cayet n'avait-il pas quatre-vingt-deux ans en 1607 ?

En 1936, Pierre de Vaissière a avancé une autre hypothèse⁴⁰ : l'auteur du *Divorce* serait Charles de Valois, fils bâtard de Charles IX et de Marie Touchet, auquel Henri III avait donné les terres auvergnates de Catherine de Médicis. Marguerite l'avait dénoncé en 1604 pour sa participation au complot Biron-Entragues, et elle venait de gagner contre lui un procès retentissant pour récupérer son héritage (juin 1606). Celui-là avait effectivement de bonnes raisons d'en vouloir à sa tante ; à Henri IV aussi, qui l'avait fait embastiller, et qui avait « couvert » le procès de 1606. Mais l'excellente connaissance des années néracaises dont fait état le pamphlet lui est difficilement imputable ; en revanche, le comte d'Auvergne devait bien connaître la vie de la souveraine à Usson, qui fait là l'objet d'une description très vague. D'autre part, ses *Mémoires* ne devaient pas garder trace d'une rancune particulière envers Marguerite, alors qu'elle était morte et qu'il n'avait donc plus rien à craindre. Enfin, là encore, le style de l'œuvre fait grandement douter que son auteur ait été capable de produire un texte aussi virulent et talentueux. On comprend dès lors les conclusions d'Eugénie Droz : « Les

⁴⁰ Pierre de Vaissière, « Le *Divorce Satyrique* ou les Amours de la Reine Margot », *Revue des Questions Historiques* 125 (1936), p. 131-39.

arguments avancés par le très regretté historien ne sont pas convaincants et, tout compte fait, j'opte pour Aubigné »⁴¹.

Est-ce alors que l'ancien écuyer du roi de Navarre n'aurait pas été suffisamment fier de son libelle, au crépuscule de sa vie, pour l'insérer dans l'ensemble de ses œuvres reconnues ? Cela est loin d'être impossible. Dans sa volonté de mise en ordre de ses écrits, en prévision du jugement de la postérité, il a bien pu écarter ce pamphlet dont le maigre contenu politique et religieux laissait voir avec trop d'évidence l'ampleur — et l'indignité — de ses rancunes personnelles. Est-ce que d'autres auteurs pourraient être soupçonnés ? Les premières années du XVII^e siècle sont fécondes pour la littérature satyrique, et la recherche dans ce domaine est un chantier qui est loin d'être terminé. En tout état de cause cependant, n'écartons pas sans examen le *Divorce satyrique* comme œuvre de d'Aubigné, au titre que l'auteur des *Tragiques* n'en serait pas digne. Le texte est fort, talentueux, ironique, incisif, admirablement construit, terriblement efficace, et dans l'ensemble bien au-dessus de nombreux autres de cette veine. Il revient aux spécialistes de d'Aubigné d'approfondir la question. Il revient aussi aux historiens de considérer le *Divorce* pour ce qu'il est, c'est-à-dire comme un pamphlet, qui obéit aux lois du genre (exagérations, fantaisies, coups bas...), et non comme une source « objective » sur la vie de Marguerite, ce pour quoi il a passé durant si longtemps...

Éliane Viennot

⁴¹ Droz, article cité, p. 19. Les erreurs de Vaissière viennent du fait qu'il s'appuie sur le texte de 1663, non analysé comme comportant d'importants rajouts — ce qui dénote un travail peu sérieux, puisque l'édition Réaume et Caussade les signalait et qu'ils sont textuellement repérables. Je ne sais d'où Claude-Gilbert Dubois tire l'idée que « cette hypothèse a rallié la plupart des suffrages » (« Le divorce satyrique de la Reyne Marguerite », in *Marguerite de France...*, p. 105).